

MARKETING : LA CLÉ DU NOUVEAU MANAGEMENT • **ORCHESTRA** : SAGA AMILIA • **VIN** : LE BOOM DU SANS ALCOOL ! • **CRITEO** : RECETTES DE LICORNE

Entreprendre

www.entreprendre.fr

1984 • 32^{ème} année • novembre 2016 • N°305

COUP DE GÉNIE

Ils lancent des affaires formidables

Investir sur des entreprises à forte croissance

Quartiers : la génération diversité p.58



p.44



Lafont presse

Les propositions choc de l'IFRAP



PRÉSIDENTIELLES 2017

Le plein emploi, c'est possible

p.66

RSI

p.39
Le souffre-douleur des indépendants



KIOSQUES PRESSE

Une liberté menacée

p.36

E-COMMERCE

Dopez-vous aux réseaux sociaux

p.106

Stéphane Oria, P-DG du groupe

UNITI

Challenger du logement

p.52

DOSSIERS : Senior économie • Expertise Comptable • Finance • Femmes P-DG • Sécurité • Formation • Relation Client • Made in France • Avocat • Portage Salarial...

Neuradom, programme de neuro-réhabilitation en milieu de vie...

Même si la population française vieillit en moyenne moins vite que celle de toute l'Europe, il faudra compter en 2030 sur 20 millions de personnes de plus de 60 ans et une multiplication par 4 d'ici 2050 des personnes âgées de plus de 85 ans. Or, les maladies neurodégénératives : Alzheimer, Parkinson et Charcot touchent plus de 12% des personnes de plus de 70 ans. Neuradom propose un moyen de lutter contre ces maladies par l'intermédiaire d'un programme innovant de neuro-réhabilitation. Explications avec le Dr Noëlle Callizot, Pharmacienne, neuropharmacologue et Présidente de Neuradom.

Sur quels constats avez-vous fondé Neuradom ?

En tant que pharmacienne et pharmacologue, je me suis intéressée depuis longtemps aux maladies neurodégénératives. Si on a pu constater l'efficacité de certaines molécules sur les animaux, en revanche, les résultats restent insuffisants sur les patients. Nous savons que le nombre de neurones diminue avec l'âge, mais l'activité des uns sait – pendant un temps – compenser la perte des autres et il a été établi un lien entre stimulation cognitive et physique et le ralentissement des maladies neurodégénératives. Or, il est possible de montrer qu'une activité stimulante (en milieu familial et enrichi) pourrait permettre une réduction significative du déclin cognitif et ainsi à terme potentialiser l'effet du support médicamenteux.

Ma rencontre avec le Dr Daniel Ejnes, spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation a été déterminante : nous avons décidé de travailler ensemble pour développer un système qui atténue les lésions en jouant sur cette fabuleuse plasticité neuronale.

En quoi consiste la solution Autonhome® de Neuradom ?

Nous avons créé un programme innovant d'évaluation et de réadaptation en milieu de vie familial destiné aux personnes présentant une perte d'autonomie liée à des troubles cognitifs et moteurs associés avec pour objectif, de contribuer à l'amélioration de la



qualité de vie et de l'autonomie à domicile des personnes en situation de handicap cognitif et de leur entourage.

L'innovation technologique est un logiciel de vision 3D, commandé par ordinateur, dédié à l'analyse de mouvements, couplé à un écran et l'innovation médicale consiste en une suite de saynètes cognitivo-motrices mises au point par le conseil scientifique de Neuradom et transposables à domicile par un système de réalité augmentée personnalisable.

Concrètement, le malade est 'appelé' par le dispositif deux fois par jour pour effectuer un certain nombre d'exercices moteurs et cognitifs devant un écran qui détecte ses mouvements et réponses.

Où en êtes-vous du développement de ce projet ?

Actuellement, huit patients sont équipés. Notre objectif est de finaliser les essais d'ici à la fin de cette année et de déployer Autonhome® en Ile-de-France courant 2017,



avec l'installation du Centre Expert qui pourra suivre les progrès des patients et réagir puisque nous incluons un service de télémédecine et de support en cas de chute. Nous sommes actuellement en levée de fonds pour préparer ce déploiement.

Et côté prise en charge des coûts du dispositif pour les patients ?

Ce programme est commercialisé sous forme d'abonnement, à un prix très abordable afin de pouvoir être adopté par le plus grand nombre. Nous avons déjà pris des contacts avec des mutuelles qui semblent très intéressées pour une prévention. A terme, nous espérons que le dispositif soit reconnu et remboursé – au moins en partie – par la CPAM et voir entrer la solution Autonhome® dans le cadre d'un traitement qui pourrait être prescrit par des médecins ou conseillé par des kinésithérapeutes.



Infos & contact :
www.neuradom.com
Tél. : +33(0)1.78.42.28.76
info@neuradom.com